



académie
Amiens

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Beauvais, le 17 Mars 2017.

L'Inspecteur d'académie
Directeur Académique des Services de l'Éducation
Nationale de l'Oise

à

Direction départementale des territoires
Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de
l'énergie
40, rue Jean Racine
BP 317
60021 BEAUVAIS cedex

A l'attention de Madame HALLAERT Estelle

Direction des Services
Départementaux de
l'Éducation Nationale de
l'Oise

Division de l'Organisation
Scolaire
Bureau de l'enseignement
du 1^{er} degré

Dossier suivi par :
Carole THIROUX

Réf. : N° 423 - 2016-2017

Tél. : 03.44.06.45.32
Fax : 03.44.48.67.25
Mèl : ce.dosip60-div@ac-
amiens.fr

22, avenue Victor Hugo
60025 BEAUVAIS CEDEX

Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme commune du Mont St Adrien

Ref : Votre courrier en date du 03 mars 2017

Par courrier visé en référence, vous avez bien voulu me transmettre la demande de révision du PLU prescrit le 21 novembre 2016 pour la commune du Mont Saint Adrien.

Après avoir pris l'attache de Monsieur l'Inspecteur de la circonscription de BEAUVAIS NORD, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je n'ai aucune observation particulière à formuler sur ce projet.



Jacky CRÉPIN